

# POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

## Les petites phrases de la semaine

**Rose-Christiane Ossouka-Raponda, Première ministre :**

" Le dialogue politique normalisé est pour nous un cadre de concertation équilibré, de respect mutuel et d'engagement résolu, en vue d'organiser des actions d'intérêt commun".

**Jessye Ella Ekogha, porte-parole de la présidence de la République :**

" Le vaccin (Ndlr: contre le Covid-19) apparaît aux yeux des spécialistes comme la seule porte de retour à la vie normale".

**René Ndemezo'Obiang, premier secrétaire de Démocratie Nouvelle (DN) :**

"La récente révision constitutionnelle doit être regardée au-delà des personnes. Dans la mesure où, dans notre pays, les gens veulent toujours déformer des débats d'institution, en débats de personnes".

**Dr Nicole Asselé, déléguée générale du Centre des libéraux réformateurs (CLR) :**

"Au-delà des résultats officiels, tous les observateurs avisés reconnaîtront la combativité des quatre candidats en lice sous le label du CLR. Je voudrais tirer un chapeau à ces braves cadres et militants, et nous exhorter tous à rester combattifs et en éveil".

**Shui Noguchi, ambassadeur du Japon au Gabon :**

"Au Gabon, l'ENS est un des grands établissements qui forme les enseignants des lycées et collèges et bien d'autres cadres de l'Éducation nationale et en tant qu'ambassadeur du Japon au Gabon, j'ai pu obtenir des bourses à deux enseignants qui sont revenus et enseignent ici à l'ENS".

**Darius Enguengh, doctorant en Psychopédagogie :**

" L'absence de construction de nouvelles écoles dans les centres urbains a favorisé les classes pléthoriques. La surpopulation scolaire et la charge qu'elle impose aux enseignants ont diminué l'importance de l'encadrement scolaire qui se substituait, ou qui complétait, celui de la famille".

Rassemblées par Y.F.I

# Sénatoriales : raz-de-marée du PDG

J.KOMBILE MOUSSAVOU  
Libreville/Gabon

Le premier tour des élections sénatoriales s'est déroulé, samedi dernier, sur toute l'étendue du territoire national, dans le calme et la sérénité. Partout et dans le strict respect des dispositions légales en vigueur, les cinquante-deux (52) bureaux de vote ont ouvert à sept heures du matin et bouclé les opérations électorales à dix-huit heures.

De ce qu'il en ressort, et sous réserve de la confirmation des résultats par les institutions habilitées, le Parti démocratique gabonais (PDG), sans grande surprise, s'est véritablement taillé la part du lion. Un véritable raz de marée, d'autant que le parti au pouvoir aurait emporté, selon les estimations, la totalité des sièges dans six des neuf provinces (Estuaire, Haut-Ogooué, Moyen-Ogooué, Ogooué-Ivindo, Ogooué-Lolo, Ogooué-Maritime) que compte notre pays. Ailleurs, la " vague blanche" aurait été toute aussi déferlante. Si ce n'est que, dans la province de la Nyanga, sur les six sièges à pourvoir, le "parti de masse" aurait remporté trois (commune de Tchibanga et département de Mougoutsi, commune de Mabanda et département de la Doutsila et commune de Ndindi et département de la Haute-Banio). Le reste revenant aux Démocrates (LD). La formation politique de Guy Nzouba-Ndama qui, avec cette performance réalisée à Mongo, Mayumba et Moabi, confirme bien son statut de leader de l'opposition. Ce, d'autant plus que, avec un ballottage favorable, au siège unique de Malinga et du département de la Louetsi-Bibaka, le 6 février prochain, rien ne dit qu'elle ne pourrait pas l'emporter face au PDG. Si jamais " le parti de masse" venait à perdre ce siège samedi prochain, ce serait le deuxième dans la province de la Ngounié. Car, le Parti social-démocrate (PSD), dans la commune de Guietsou et le département de la Mougoula, l'aurait largement emporté avec

un peu plus de 54 % des suffrages exprimés.

Dans le Septentrion, en dehors du siège unique de la commune de Bitam et du département du Ntem, le PDG aurait tout raflé. Dans cette circonscription, le second tour, devant mettre aux prises Emmanuel Ondo-Methogo du PDG et Christian Edou-Mintsa de Démocratie nouvelle (DN), s'annonce tout aussi palpitant et indécis. D'autant que ce serait d'une courte tête que ce dernier se serait imposé, samedi dernier.



Photo : Felicien Ndongo

La présidente du Sénat, Lucie Milebou Aubusson-Mbousso, à Fougamou.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS  
SECRETARIAT GENERAL  
DIRECTION GENERALE DE LA MARINE MARCHANDE

BP. 803 Libreville (GABON)  
Tél. 01.76.01.85 / 01.76.06.00  
e-mail : dgmmgabon803@gmail.com

N° 0 0 1 0 2 MT/SG/DGMM/

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

Le Directeur Général de la Marine Marchande, porte à la connaissance des propriétaires de navires, Rigs, Barges, etc., qui jonchent le littoral, de la ville de Port-Gentil et ses environs, qu'une délégation de la Direction Générale de la Marine Marchande, a effectué une mission de terrain du 07 au 10 décembre 2018, suivi du communiqué n°17389 du 29 juillet 2019, paru au « QUOTIDIEN L'UNION » à l'attention desdits propriétaires.

Les textes législatifs et réglementaires en République Gabonaise, confèrent à l'Administration Maritime le rôle de protecteur du milieu marin.

Aussi, compte tenu de ce qui précède, les propriétaires des engins de mer ne s'étant pas manifestés à l'expiration du délai prescrit, sont déchus de leurs droits sur l'épave, qui devient propriété de la Direction Générale de la Marine.

Fait à Owendo, le 26 JAN. 2021

Le Directeur Générale de la Marine Marchande

**Fidèle ANGOUE MBA**